

JURIPOP



JURI
RDV

16 OCTOBRE 2023

PROGRAMMATION

Les JURI RDV sont l'occasion de réunir dans un même lieu les allié·e·s œuvrant à l'amélioration du système de justice pour les personnes victimes-survivantes de violences conjugales et à caractère sexuel.

En partageant connaissances, réussites et écueils avec leurs pairs, les professionnel·le·s participant au JURI RDV découvriront que briser l'isolement dans leur pratique est à la base de rebâtir la confiance.

Avec la participation financière de :

Justice
Québec 

HORAIRE

9h00	ALLOCUTIONS D'OUVERTURE				
9h15	PANEL D'OUVERTURE Par-delà le système de justice : entre passion et désillusion dans la défense de droits				
10h30	PAUSE				
10h45	GRANDE CONFÉRENCE 	CONFÉRENCE 	ATELIER 	ATELIER 	ATELIER 
12h00	DÎNER				
	ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE				
14h15	GRANDE CONFÉRENCE 	CONFÉRENCE 	ATELIER DOUBLE 	ATELIER DOUBLE 	ATELIER DOUBLE 
15h30	PAUSE				
15h45	GRANDE CONFÉRENCE 	CONFÉRENCE 			
17h00	COCKTAIL				



Ces activités de formation s'adressent à tou-te-s les professionnel-le-s qui accompagnent des personnes victimes et survivantes de violences dans leur parcours juridique.



Ces activités de formation peuvent bénéficier à toutes les personnes juristes : avocat-e-s, notaires, parajuriste, etc. qui interagissent avec des personnes victimes et survivantes.



Ces activités de formation ont été conçues spécifiquement pour les avocat-e-s qui représentent des personnes victimes de violences.

Cher·ère·s partenaires,



Juripop est enthousiaste de vous accueillir à la deuxième édition des JURI RDV, un événement de formation unique que nous organisons grâce au précieux soutien du ministère de la Justice du Québec.

Vous êtes aujourd’hui 300 avocate·s, intervenant·e·s et universitaires à partager un engagement commun : mettre en œuvre une recommandation cruciale du rapport *Rebâtir la confiance*, soit d’améliorer nos pratiques envers les personnes victimes et les survivant·e·s de violences conjugales et de violences à caractère sexuel.

Au cours de cette journée, nous allons explorer de nouvelles perspectives, toutes centrées sur les réalités des personnes victimes et des survivant·e·s. Reconnaisant la diversité de leurs parcours, nous souhaitons mettre en avant les expériences et les besoins de celles et de ceux qui demeurent aux marges de notre société et, par le fait même, du système de justice.

Les activités de formation menées par l'équipe de Juripop sont fondées sur notre propre travail de terrain. Chaque jour, notre équipe multidisciplinaire s'investit avec cœur pour défendre les droits des personnes victimes et faire reconnaître les violences et leurs conséquences devant les tribunaux. Nous espérons que nos réussites - et nos défis! - sauront vous être utiles.

Cet événement a également été conçu pour vous fournir des connaissances et des outils pratiques qui reconnaissent les défis que vous rencontrez en consacrant votre pratique à la représentation des personnes victimes de violences. Cette journée se veut également un humble remède à l'isolement qu'une telle pratique peut entraîner, ainsi qu'une invitation à joindre une communauté de pratique mobilisée à vous épauler.

Votre présence au JURI RDV illustre l'engagement de la communauté juridique à transformer ses pratiques pour renforcer la confiance des personnes victimes et survivant-e-s envers nos institutions. Votre participation est inestimable, et nous vous en remercions de tout coeur.

Sincèrement,

Me Sophie Gagnon
Directrice générale de Juripop

ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE

Les JURI RDV permettent de promouvoir la concertation en créant un lieu de rencontre entre les juristes, le milieu communautaire et les institutions publiques qui soutiennent, de près ou de loin, les personnes victimes et survivantes de violences.



Nous tenons à remercier toutes les organisations qui sont des nôtres aujourd'hui afin de présenter leur mission, leurs services et leurs projets aux participant-e-s du JURI RDV 2023.

ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE

- Association nationale Femmes et Droit
- ◆ Association québécoise Plaidoyer-Victimes
- Barreau du Québec
- ◆ Centres de justice de proximité
- Centre des Recherches Appliquées et Interdisciplinaires sur les Violences intimes, familiales et structurelles (RAIV)
- ◆ Clinique juridique en soutien aux personnes victimes d'infractions criminelles de l'Université de Montréal
- Directeur des poursuites criminelles et pénales
- ◆ Direction de la protection de la jeunesse
- Équijustice
- ◆ Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ)
- Fédération des maisons d'hébergement pour femmes

ACTIVITÉ DE RÉSEAUTAGE

- ◆ Femmes autochtones du Québec
- GAIHST - Groupe d'aide et d'information sur le harcèlement sexuel au travail de la province de Québec
- ◆ Institut PEVC - Protection des enfants en contexte de violence conjugale
- Marie-Vincent
- ◆ Ministère de la Justice – Tribunaux spécialisés
- Ministère de la Sécurité publique
- ◆ Rebâtir
- Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale
- ◆ Réseau des CAVAC
- Service de police de la Ville de Québec
- ◆ Service de police de Saguenay
- Sûreté du Québec

PANEL D'OUVERTURE

Par-delà le système de justice : entre passion et désillusion dans la défense de droits

9h15 à 10h30 - Salle 2000A

Par ce panel, nous souhaitons inspirer toutes les personnes présentes à la notion de plaidoyer.

Les panélistes partageront avec générosité les défis et outrages vécus mais surtout la passion qui les anime à porter, souvent à bout de bras, des intérêts marginalisés, oubliés ou simplement méconnus par-delà le système de justice.

ANIMATRICE

Monic Néron

Journaliste, animatrice et réalisatrice, Monic Néron développe depuis plusieurs années voix et regard uniques sur notre monde.

Monic Néron a notamment contribué à la réflexion entourant le traitement réservé aux victimes de crimes à caractère sexuel dans le long-métrage documentaire *La parfaite victime*, co-réalisé avec Émilie Perreault, sorti sur les écrans en juin 2021. Leur travail dans la foulée du mouvement #MoiAussi leur a d'ailleurs valu le prestigieux prix Judith-Jasmin dans la catégorie Enquête ainsi qu'une mention d'honneur au Prix Michener, l'équivalent du prix Pulitzer aux États-Unis. Elle anime également un balado; *Maman, arrête de mourir : survivre aux féminicides*. Au fil de six épisodes, elle s'intéresse à ceux et celles qui restent – les adultes, mais surtout les enfants – après le meurtre de femmes assassinées dans un contexte de violence conjugale.



PRATIQUER LE DROIT, AUTREMENT

PANÉLISTES

Me Donald Tremblay

Me Donald Tremblay est le fondateur de la Clinique juridique itinérante (CJI) dont la mission est de promouvoir l'accès à la justice des personnes vivant en situation d'itinérance qui se retrouvent souvent désemparées devant la complexité de l'administration de la justice. L'originalité du travail de la CJI se situe dans le fait que ses 50 bénévoles, des étudiant-e-s en droit, se déplacent à Montréal et à Québec, sur une base mensuelle, auprès de différents organismes communautaires œuvrant en itinérance. Le travail de la CJI contribue aussi au processus de réinsertion sociale des membres de la communauté de rue. Me Tremblay a complété son baccalauréat en droit (LL.B.) au Département des sciences juridiques de l'UQÀM et il a obtenu sa maîtrise en droit (LL.M.), ainsi que son Juris Doctor (J.D.) de l'Université de Montréal.

Me Fernando Belton

Me Fernando Belton est membre du Barreau depuis 2015 et est actuellement étudiant à la maîtrise en droit criminel à la Osgoode Hall Law School de la York University. Il est le cofondateur et directeur-général de la Clinique juridique de Saint-Michel depuis 2019.

Me Belton représente des victimes de profilage racial devant plusieurs instances partout au Québec et enseigne depuis juin 2021 un cours sur le profilage racial dans plusieurs universités québécoises, en plus de donner des formations sur le sujet à plusieurs organismes, notamment la Commission des droits de la personne, le Barreau du Québec et l'Observatoire des profilages.

Son travail et son implication furent récompensés à de multiples reprises et, en 2023, Me Belton a été nommé par le ministre de la Justice du Canada pour faire partie du Groupe directeur de la Stratégie canadienne en matière de justice pour les personnes noires afin de fournir des recommandations et orienter le gouvernement du Canada sur une stratégie pour bâtir un système de justice plus équitable et plus juste pour les personnes noires.

Me Justine Fortin



Justine Fortin est avocate et directrice des services aux personnes victimes et survivantes de violences chez Juripop. Elle a participé à la création de services juridiques personnalisés pour les personnes victimes de violences conjugales, lesquels misent tout particulièrement sur le savoir-être de l'avocat.e.

Le modèle spécialisé développé par son équipe a permis à Juripop plusieurs jugements phares en matière de violences conjugales et post-séparation en plus de contribuer à l'avancement de la doctrine sur la même question. Elle partage son expérience en offrant de la formation à des juristes de partout au Canada et représente Juripop sur différentes tables de concertations et comités. Elle a été nommée dans la catégorie carrière alternative au Gala annuel du jeune barreau de Montréal « Les leaders de demain » en 2022. Plus récemment, elle a co-rédigé un article de doctrine sur la question du meilleur intérêt de l'enfant vivant en contexte de violences conjugales.



ACTIVITÉS DE FORMATION

1

GRANDE CONFÉRENCE

10h45 à 12h00 - Salle 2000A

Accompagnement des survivantes de violences à caractère sexuel : approche intersectionnelle, obstacles systémiques et bonnes pratiques

L'approche intersectionnelle, appliquée au domaine de la violence basée sur le genre, est encore grandement incomprise par la communauté juridique. Malgré le mouvement #MoiAussi, les barrières d'accès à la justice persistent pour les survivantes de violences sexuelles, particulièrement lorsqu'elles sont à l'intersection de diverses oppressions. Cette conférence vise à définir l'approche intersectionnelle, tant en théorie qu'en pratique, et à mettre en lumière les barrières systémiques qui se dressent dans le parcours de guérison des personnes survivantes. Il sera ensuite possible d'examiner comment ces barrières et obstacles persistants influencent l'accompagnement des personnes issues des communautés qui sont marginalisées. En guise de conclusion, les formatrices partageront aux participant-e-s les bonnes pratiques et outils d'intervention à privilégier dans un contexte de violences à caractère sexuel.

Tarah Paul

Tarah est chargée de projet pour l'initiative fédérale pancanadienne intitulée Truth & Transformation : Advancing Gender Equity For Black Women, Girls, Gender Diverse, and Trans People in Canada (B-WGGDT). Titulaire d'un Baccalauréat en Psychologie et Sociologie (Université de Montréal) et d'une Maîtrise en Études des Migrations Interméditerranéennes (Université Ca' Foscari), elle a travaillé pendant plusieurs années dans le secteur de la migration dans la réinstallation, le parrainage, et la réunification familiale des familles ayant un statut de réfugiés.

Depuis lors, elle travaille dans le secteur des violences sexuelles, avec un champ d'expertise sur les pratiques inclusives, anti-racistes, anti-oppressives auprès des personnes survivantes. Dans le domaine de la recherche, elle a mené des recherches sur les travailleuses du sexe Noires aux Pays-Bas ainsi que sur les femmes Noires migrantes sans statuts migratoire au Maroc. En 2021, elle publie l'article scientifique "Dark skin, hourglass figure: The sexualisation of Black women in the Dutch sex industry" dans la Presse Universitaire d'Amsterdam.

Misanka Mupesse

Misanka est une éducatrice en matière de santé sexuelle. À travers son travail en santé sexuelle, elle œuvre à créer une approche plus holistique et intersectionnelle de l'apprentissage de la santé sexuelle que ce qui est présentement offert. Son domaine d'expertise étant les agressions à caractère sexuel, elle s'intéresse à la création de méthode de guérison culturellement sensible aux réalités des femmes Noires survivantes d'agressions sexuelles ainsi qu'au parcours de guérison de celles-ci et leurs rapports au deuil. Elle complète présentement sa maîtrise en service social à l'université d'Ottawa.

Elle est la cofondatrice de ChamPaint, une initiative sociale qui permet aux personnes BIPOC de se réunir, de se célébrer et de trouver un soutien mutuel autour d'une bonne coupe de champagne et d'une thérapie par l'art de la peinture.

2

CONFÉRENCE

10h45 à 12h00 - Salle 2101

Et si c'était plus qu'une chicane de couple : regards sur la distinction entre la violence conjugale et le conflit de séparation

Si la violence conjugale fait malheureusement partie de la pratique en droit de la famille, elle peut parfois être confondue avec le conflit de séparation. Comment distinguer ces deux cas de figure ?

Cette conférence aura d'abord pour objectif d'établir la distinction entre ces deux concepts, à travers la lunette du contrôle coercitif. Elle offrira également des pistes de solutions aux acteurs et actrices socio-judiciaires qui accompagnent les personnes victimes dans un système où la violence vécue par les femmes et les enfants est encore trop souvent occultée.

Me Karine Barrette

Motivée par un désir de contribuer à la justice sociale, Karine Barrette est engagée depuis près de 20 ans dans sa communauté, plus particulièrement à la défense des droits sociaux des personnes marginalisées.

Membre du Barreau du Québec depuis 2005, Karine est chargée du projet Améliorer la pratique judiciaire pour accroître la sécurité des femmes victimes de violence conjugale au sein du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale.

Elle travaille à mobiliser les instances nationales d'organisations judiciaires en vue de l'intégration du concept de contrôle coercitif dans leurs pratiques. Ce rôle lui a également permis de sensibiliser, avec ses collègues, plus de trois milliers d'acteurs et actrices socio-judiciaires, policier·ère-s, procureur·e-s, avocat·e-s, agent·e-s des services correctionnels et juges administratifs, notamment comme formatrice pour les intervenant·e-s du Tribunal spécialisé en matière de violence sexuelle et de violence conjugale.

Me Marie-Jeanne Gratton

Membre du Barreau depuis 2018, Marie-Jeanne Gratton a pratiqué durant près de quatre ans à titre de procureure au sein du Directeur des poursuites criminelles et pénales à Montréal, dont deux ans au sein de l'équipe spécialisée en violence conjugale. Marie-Jeanne a également complété un certificat en criminologie à l'Université de Montréal en 2022. Durant cette même année, elle a œuvré comme intervenante sociojuridique dans une maison d'aide et d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence conjugale à Montréal où elle informait, conseillait et accompagnait les femmes dans l'ensemble de leurs démarches judiciaires, particulièrement en droit criminel, en droit familial et en droit de la jeunesse.

Elle agit à titre d'agente de projet au sein du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale dans le cadre du projet Améliorer la pratique judiciaire pour accroître la sécurité des femmes victimes de violence conjugale.

3

ATELIER

10h45 à 12h00 - Salle 2104A

Procédure en droit civil : tout ce qu'il faut savoir sur les demandes d'anonymat en contexte de violences à caractère sexuel

Cet atelier reviendra sur les derniers arrêts de la Cour d'appel en matière de confidentialité dans des dossiers civils traitant d'agressions sexuelles, mais aussi sur la jurisprudence récente issue des cours de première instance. De plus, des outils pratiques seront offerts aux avocat-e-s agissant tant en demande qu'en défense qui représentent des survivant-e-s souhaitant l'anonymat et préserver leur dignité, le tout pour mieux se préparer aux prochaines ordonnances de confidentialité.

Me Justin Wee

Justin Wee est associé au bureau Arsenault Dufresne Wee à Montréal, cabinet d'avocats spécialisé entre autres dans les actions collectives intentées au nom de victimes d'agressions sexuelles perpétrées par des membres d'institutions religieuses. Il mène aussi des recours en responsabilité civile extracontractuelle contre la police ou l'État pour des abus d'autorité. Il a été impliqué dans les différents dossiers qui ont été récemment portés à la Cour d'appel en matière de confidentialité dans un contexte d'agressions sexuelles.

4

ATELIER

10h45 à 12h00 - Salle 2103

Exploration des recours en cas de violences sexuelles et de harcèlement au travail : l'importance d'une approche adaptée aux besoins et à la réalité des personnes victimes

Cet atelier propose une exploration des différents recours envisageables en cas de harcèlement sexuel en contexte professionnel. Les avocates spécialisées de Juripop guideront les participant-e-s à travers une trame factuelle basée sur des cas concrets. À travers cet exercice, l'atelier met l'accent sur les besoins évolutifs des personnes victimes, offre des solutions adaptées en droit du travail, administratif et de la personne tout en donnant des conseils pratiques sur les différentes étapes du processus. L'objectif est d'outiller les avocat-e-s afin qu'ils connaissent l'ensemble des solutions possibles afin de mieux conseiller les personnes accompagnées.

Me Jessica Proulx



Jessica Proulx est une avocate spécialisée dans les questions de harcèlement psychologique et sexuelle au travail au sein de l'organisme Juripop.

Ayant à cœur la promotion d'un milieu de travail sain et sans violence, Jessica Proulx offre de l'accompagnement juridique aux personnes victimes de violences au travail et assure également le volet d'information et de prévention du programme en donnant de la formation à des entreprises et organismes de différents milieux.

Avant de se joindre à Juripop, Jessica a complété son stage à l'Organisation internationale du travail à Genève. Elle a ensuite travaillé comme avocate dans le milieu syndicale pour la défense de personnes atteintes de lésions psychologiques et physiques.

Avec la collaboration de Me Angelica Brachelente



Angelica Brachelente a rejoint l'équipe de Juripop pour le programme de l'Aparté en 2021 en tant qu'avocate.

Au sein de son équipe, sa mission est d'offrir une première assistance à toutes les personnes du milieu culturel faisant face à du harcèlement, psychologique ou sexuel, ou des violences au travail. Elle s'occupe également de la gestion et développement du programme, en plus de participer à la promotion de l'organisme et aux différentes activités de formation en éducation juridique, et ce, dans un souci constant d'accès à la justice.



5

ATELIER

10h45 à 12h00 - Salle 2104B

Le droit criminel : le comprendre pour mieux accompagner les personnes victimes de violences conjugales ou sexuelles dans tous les domaines de droit

Cet atelier aborde les notions de base en droit criminel, telles que les parties aux procédures, le fardeau et la norme de preuve. À partir d'un cas fictif, les infractions criminelles les plus communes en violences conjugales et sexuelles seront identifiées et définies.

Il sera ensuite possible d'explorer les droits des personnes victimes au sein du processus de justice pénale. Ce survol du processus judiciaire en droit criminel canadien permettra aux participant-e-s de mieux comprendre la mise en œuvre du droit à la protection des personnes victimes. Enfin, cet atelier offre l'occasion de mettre en lumière le phénomène des personnes victimes de violences conjugales et post-séparation qui se voient être suspectes ou accusées de violences, incluant ce qu'on appelle les plaintes croisées.

Me Clara-Élodie De Pue

Me Clara-Élodie De Pue pratique chez Rebâtir comme avocate spécialisée en droit criminel et droit administratif (IVAC). Détentrice d'un baccalauréat en droit et d'un certificat en victimologie de l'Université de Montréal, Me De Pue possède une expertise particulière en droit criminel et en violence conjugale. Après avoir pratiqué pendant près de trois ans comme procureure aux poursuites criminelles et pénales à Val-d'Or, elle a complété une maîtrise en droit avec mémoire à l'Université McGill, où elle s'est intéressée à un aspect méconnu de la violence conjugale : le traitement, par notre système de justice criminelle, des personnes victimes de violence conjugale qui font face à des accusations criminelles (notamment le phénomène des plaintes croisées).

Depuis août 2021, elle supervise la Clinique juridique en soutien aux personnes victimes d'infractions criminelles de l'Université de Montréal, où elle contribue à la formation des étudiant·e·s en droit et à l'accès à la justice des personnes victimes.

Me Nour Farhat

Titulaire d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en droit criminel, Nour Farhat est avocate en droit criminel et en droit constitutionnel à Montréal. Elle possède un intérêt marqué pour les enjeux relatifs au droit constitutionnel, au droit criminel et aux droits de la personne.

Nour est impliquée depuis plusieurs années dans la promotion et la défense des droits humains fondamentaux, spécialement des droits des populations marginalisées. Elle intervient régulièrement dans les médias afin de commenter les développements juridiques actuels, notamment en droit criminel et en droit constitutionnel canadien et présente des conférences partout au pays sur les enjeux de droits de la personne, d'intersectionnalité et d'accès à la justice.



6

GRANDE CONFÉRENCE

14h15 à 15h30 - Salle 2000A

Rendre visible l'invisible: regards sur les violences sexuelles conjugales

L'agression sexuelle maritale est techniquement criminalisée depuis 1983... mais l'est-elle vraiment en pratique?

Les violences sexuelles commises au sein du couple sont les plus répandues, mais ne reçoivent pourtant qu'une attention limitée, tombant parfois entre les craques du domaine des violences sexuelles et de celui de la violence conjugale. Cette conférence exposera les mythes et difficultés de preuve qui rendent difficile la reconnaissance de l'agression sexuelle conjugale en droit. La formatrice proposera également une nouvelle approche aux violences sexuelles en droit tirée de sa thèse de doctorat à l'Université d'Oxford.

Suzanne Zaccour

Suzanne Zaccour est chercheuse, autrice et formatrice féministe. Elle est la directrice des affaires juridiques à l'Association nationale Femmes et Droit, un organisme à but non lucratif qui cherche à améliorer les lois et garantir une plus grande égalité entre les femmes et les hommes au Canada.

Membre du barreau de l'Ontario, Suzanne détient des diplômes en droit civil et en common law (McGill) et deux maîtrises en droit (Toronto et Cambridge), et elle est sur le point de compléter un doctorat en droit à l'Université d'Oxford. Elle est co-auteurice de livres sur la langue et le genre (Grammaire pour un français inclusif, Dictionnaire critique du sexisme linguistique) et a également rédigé l'essai *La fabrique du viol*, paru en 2019. Dans ses temps libres, Suzanne apprend des langues, jongle des balles et des quilles, et pratique l'acroyoga. Elle mène une vie destinée à mettre fin aux violences sexistes, notamment envers les femmes et envers les animaux.



**MIEUX
COMPRENDRE
POUR MIEUX
AGIR**

7

CONFÉRENCE

14h15 à 15h30 - Salle 2101

Développer ses compétences d'intervention en tant que juriste pour une approche sécurisante auprès des personnes victimes de violences sexuelles

Cette conférence s'inspire des observations réalisées sur le terrain par l'équipe multidisciplinaire de Juripop spécialisée en matière de violences à caractère sexuel.

L'accompagnement des personnes victimes et survivantes amène son lot de questionnements, d'incertitudes et d'émotions chez les professionnel-le-s de la communauté juridique. Comment développer une approche sécurisante pour les personnes accompagnées ? Les juristes qui assisteront à cette conférence découvriront que tou-te-s peuvent ajuster leur pratique pour intervenir de manière sensible.

Grâce à l'expérience des avocates de Juripop, et l'expertise de l'intervenante qui les guide à travers tous leurs dossiers, des exemples concrets seront partagés avec les participant-e-s afin de les soutenir dans le développement de leurs compétences.

Malorie Comtois



Membre de l'Ordre des travailleurs sociaux du Québec, Malorie cumule plus de 8 années d'expérience terrain à titre d'intervenante sur la ligne d'écoute Info-aide violence sexuelle ainsi que dans un centre désigné pour l'intervention médicosociale auprès de personnes victimes de violences à caractère sexuel.

De 2021 à 2023, Malorie partage sa passion au Nunavik à des intervenant-e-s réalisant un diplôme d'études collégiales en travail social. Elle rejoint l'équipe du programme spécialisé en violences à caractère sexuel de Juripop en 2023, afin d'occuper un poste d'intervenante clinicienne, souhaitant ainsi continuer de contribuer au rétablissement et au bien-être des personnes victimes et survivantes.

Malorie adopte quotidiennement une approche fondée sur les principes de l'intervention féministe intersectionnelle, ainsi que de l'intervention sensible aux traumatismes.



8

ATELIER DOUBLE

14h15 à 17h00 - Salle 2104A

Classe de Me : apprentissages et constats de l'équipe de droit de la famille spécialisée en violences conjugales et post-séparation de Juripop

La pratique du droit en matière de violences conjugales et violences post-séparation est complexe et exigeante. Cet atelier se veut un partage des expériences personnelles et professionnelles des membres de l'équipe de Juripop qui, depuis 4 ans, se consacrent entièrement au litige dans ce contexte particulier. Les participant-e-s seront amené-e-s à discuter avec les membres de l'équipe des meilleures pratiques et des stratégies développées à travers les années. Cet atelier donnera également l'occasion aux avocat-e-s inscrit-e-s d'approfondir certains sujets de leurs choix, grâce à une période de discussion en groupe, et de s'exprimer sur les obstacles qu'ils peuvent rencontrer dans un système en pleine transformation.

Me Roxane Charpentier



Roxane Charpentier est membre du Barreau depuis 2015 et agit à titre d'avocate senior en droit de la famille au sein de l'équipe des programmes en violences conjugales et violences à caractère sexuel.

Elle s'est jointe à l'équipe de Juripop en octobre 2019, ce qui lui a permis de donner un sens à sa profession en s'investissant dans la représentation de personnes victimes de violences conjugales et post-séparation. Depuis, elle a développé une approche qui tient compte des besoins spécifiques des personnes victimes. Ce champ d'expertise est devenu une réelle vocation pour Me Charpentier qui use de persévérance et de créativité pour faire sortir les violences conjugales de l'angle mort du droit de la famille. Cette ténacité lui a d'ailleurs permis d'obtenir la toute première ordonnance de protection civile dans un contexte de violences conjugales ainsi qu'une nomination comme avocate de l'année au Gala JBM 2020, « Les leaders de demain » dans la catégorie droit de la famille.

Me Camille Baril



Camille Baril se joint à l'équipe de droit de la famille en violences conjugales et post-séparation en 2022, alors qu'elle venait de compléter son stage de formation professionnelle en litige civil dans un cabinet d'avocat-e-s international.

Son esprit d'équipe, sa capacité à absorber les informations juridiques et cliniques ainsi que sa bienveillance ont grandement aidé l'équipe à réaliser sa mission : celle de créer des pratiques juridiques innovantes permettant de mettre de l'avant les réalités des femmes victimes de violences conjugales et post-séparation. C'est, entre autres, ce qui lui a valu la première ordonnance de contre-expertise recensée sur dossier en droit de la famille au Québec, en contexte de violences conjugales.

Me Frédérique Aubin



Frédérique Aubin a fait son stage professionnel en 2022 chez Juripop, en droit de la famille. Son empathie et sa passion l'ont mené vers l'équipe de droit de la famille spécialisée en violences conjugales et post-séparation.

Me Aubin représente les personnes victimes à la hauteur de leur résilience. Elle fait preuve de ténacité et se montre prête à changer le droit, afin que son avenir juridique soit en adéquation avec ses valeurs.

India Lestage



India Lestage est technicienne juridique au sein de l'équipe de droit de la famille en violences conjugales depuis ses débuts chez Juripop en 2021. Sa rigueur et son écoute lui permettent de soutenir l'équipe, en participant notamment à

toutes les procédures et les réflexions juridiques qui permettent aux avocat-e-s de changer le droit de la famille pour y inclure les notions de violences conjugales et post-séparation et ainsi, reconnaître le vécu des personnes requérantes qu'elle accompagne dans son quotidien. India est présentement inscrite au certificat en droit à l'Université du Québec à Montréal.

Samuel Vaillancourt



Samuel Vaillancourt est parajuriste chez Juripop depuis 2022. Bien qu'il se spécialise en recherche juridique, Samuel accompagne l'équipe spécialisée en violences conjugales et post-séparation

à travers toutes les étapes des dossiers judiciaires ; de l'introduction d'une demande à l'exécution d'un jugement, en passant par le soutien à la rédaction de plaidoiries. Il soutient également l'équipe de harcèlement et violences en milieu de travail de Juripop par le biais de recherches juridiques.

Étant une personne qui a un grand souci de justice sociale, son travail chez Juripop représente, d'une façon, la suite logique de ses engagements présents et passés. Samuel poursuit présentement ses études au baccalauréat en droit à l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

Avec la collaboration de **Constance Laurin**



Constance Laurin occupe le poste de spécialiste clinique en violences conjugales au sein de l'équipe Juripop. Depuis son arrivée en novembre 2021, elle travaille en étroite collaboration avec les avocat-e-s afin d'évaluer

la dynamique de violences conjugales et de violence post-séparation des personnes requérantes. Constance veille à mettre en lumière l'exposition des enfants au contexte de violence en reconnaissant leur statut de victime de premier plan. Elle élabore en équipe des plans de sécurité individualisés et évolutifs et propose un référencement personnalisé vers les réseaux d'aide appropriés.

9

ATELIER DOUBLE

14h15 à 17h00 - Salle 2103

Sensibilisation aux violences envers les femmes immigrantes, racisées et/ou réfugiées : développer une compréhension commune et s'outiller pour tenir compte de l'impact du continuum des violences

Cet atelier, à la fois pratique et théorique, a pour objectif de développer une compréhension commune des réalités et des besoins des femmes immigrées et racisées, qui subissent des violences. Son but est d'outiller les professionnel·le·s afin de tenir compte de l'impact du continuum des violences envers les femmes, lors de leur accompagnement socio-judiciaire. L'atelier permettra aux participant·e·s d'identifier des pistes d'actions afin de favoriser la concertation et la collaboration entre les différents milieux professionnels entourant les victimes, afin de faciliter leurs demandes d'accès aux services auxquels elles ont droit.

Nora Hocianat

Détentrice d'une maîtrise en sociologie, Nora Hocianat s'engage depuis près de 10 ans sur des projets de recherche et de formation tournés vers l'amélioration des conditions de vie globales des femmes et des enfants violentés. Elle a travaillé avec diverses organisations institutionnelles et communautaires en France et au Québec,

au développement de projets portants sur les violences faites aux femmes et aux enfants, et plus particulièrement impliquant les populations marginalisées, dans une perspective intersectionnelle, centrée sur la parole des premières concernées. Nora coordonne depuis près de deux ans des projets de sensibilisation et de formation au sein de la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes.

Rebecca Denney

Rebecca Denney est juriste diplômée d'une maîtrise en criminologie et droits des victimes. Elle œuvre principalement dans le domaine de l'aide aux victimes d'actes criminels et dans l'intervention auprès des femmes victimes de violence conjugale/familiale depuis 12 ans. Elle travaille à la maison Dalauze, maison d'hébergement pour femmes et enfants victimes de violence, depuis 10 ans, comme intervenante au soutien juridique. Elle accompagne et soutient les femmes dans leurs démarches juridiques, d'immigration et de réinsertion sociale. Au cours des dernières années, elle a participé à donner plusieurs formations en collaboration avec la Fédération des maisons d'hébergement pour femmes ainsi qu'avec la Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal.



10

ATELIER DOUBLE

14h15 à 17h00 - Salle 2104B

Le trauma chez les professionnel·le·s du droit : comprendre les impacts inhérents à la représentation des personnes victimes de violences et connaître les outils pour y faire face

Cet atelier permettra aux participant·e·s d'acquérir une meilleure compréhension des impacts potentiels des traumatismes sur les personnes accompagnées, sur elleux-mêmes et sur leurs relations professionnelles. Il sera notamment question de stratégies éprouvées permettant de prévenir et gérer les effets des traumatismes lors d'un accompagnement judiciaire. Les mythes et les représentations erronées de la prise en compte de ces traumatismes seront également abordés afin de les déconstruire. Les participant·e·s seront invité·e·s à partager, poser des questions ou tout simplement écouter. L'objectif étant avant tout de sensibiliser les avocat·e·s qui travaillent auprès de personnes victimes de violences et de renforcer leur confiance professionnelle.

Denise Michelle Brend

Denise Michelle Brend est passionnée par l'identification et l'atténuation de l'impact que peut avoir l'exposition à des expériences potentiellement traumatiques sur les individus, les professionnel·le·s ainsi que sur les communautés.

Travailleuse sociale, psychothérapeute, et superviseure clinique, Denise est actuellement professeure adjointe à l'Université Laval, co-chercheur du Consortium canadien sur le trauma chez les enfants et adolescents et chercheur régulière du Centre international de criminologie comparée.

Avec la collaboration de France Clément

Travailleuse sociale à la concentration en études féministes de formation, France Clément est impliquée en tant que militante féministe dans les CALACS (Centre d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel) depuis 2002. Plus précisément, elle coordonne, accompagne et intervient directement auprès des femmes et filles victimes de violence sexuelle en plus de coordonner la prévention, sensibilisation et formation concernant cette problématique. Enfin, France s'implique activement dans des lieux de représentation et de concertation dans une optique de contribution aux changements structuraux et consolidés. Elle s'intéresse particulièrement au monde de l'industrie du sexe et de ses impacts et enjeux de manière globale, particulièrement auprès des femmes et des filles, et ce, en luttant à la stigmatisation de celles-ci. France supervise le développement de projets en prévention et intervention en exploitation sexuelle dans différentes régions depuis 2008.



11

GRANDE CONFÉRENCE

15h45 à 17h00 - Salle 2000A

La coercition reproductive : manifestations, impacts et reconnaissance par le système de justice

En dépit des nombreuses recherches qui portent sur les violences commises à l'endroit des femmes, la violence ciblant précisément leur autonomie reproductive, soit la coercition reproductive (CR), est peu documentée au Canada. Elle se manifeste par des comportements qui limitent ou sabotent la contraception, qui contraignent les femmes à devenir enceintes contre leur gré, qui les poussent à mettre fin à une grossesse alors qu'elles souhaiteraient sa poursuite, ou encore à poursuivre celle-ci contre leur gré. La CR génère de nombreuses conséquences sur la santé, le bien-être et les trajectoires de vie des femmes et des personnes qui en sont victimes.

Cette conférence permettra de se familiariser avec cette forme de violence méconnue, tant dans son ampleur que dans ses manifestations, à partir du point de vue des personnes victimes. Une présentation de réponses judiciaires, aussi bien actuelles qu'hypothétiques, sera faite à la lumière de trois vignettes cliniques.

Sylvie Lévesque

Sylvie Lévesque détient un doctorat en santé publique et une formation de baccalauréat et maîtrise en sexologie. Elle est professeure titulaire au département de sexologie de l'Université du Québec à Montréal. Elle est chercheuse régulière dans l'Équipe de recherche sur la violence conjugale et au RAIV, un Centre de recherches appliquées et interdisciplinaires sur les violences intimes, familiales et structurelles. Elle est également affiliée à l'Institut de recherche et d'études féministes (IREF) et au Réseau québécois en études féministes (RéQEF). Elle dirige le Laboratoire sur la santé reproductive et les violences, situé à l'UQAM.

Ses projets de recherche, réalisés pour la plupart en partenariat, ciblent les domaines suivants : la maternité en contexte de vulnérabilité, la violence entre partenaires intimes et les violences faites aux femmes, la coercition reproductive, les violences gynécologiques et obstétricales, la charge contraceptive ainsi que la promotion et prévention de la santé sexuelle et reproductive.

Me Audrey Ferron Parayre

Audrey Ferron Parayre est professeure agrégée à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, Section de droit civil, membre du Centre de droit, politique et éthique de la santé, et elle codirige l'Observatoire pluridisciplinaire sur le devenir du droit privé. Elle s'intéresse globalement à l'adéquation entre les normes et les pratiques cliniques en santé. Ses recherches portent globalement sur le consentement éclairé aux soins dans différents contextes. Elle mène actuellement plusieurs projets sur les façons dont le droit peut être mobilisé afin de prévenir les violences obstétricales et gynécologiques et assurer un accès à la justice pour les personnes qui en sont victimes.

Avec la collaboration de **Me Laurence Cléroux**



Laurence Cléroux est avocate et gestionnaire du programme en violences à caractère sexuel et des programmes en harcèlement et violences au travail chez Juripop.

Elle s'est jointe à l'équipe en 2022, suivant son fort désir de contribuer à l'amélioration de l'accès à la justice au Québec et souhaitant travailler à la défense des droits des personnes victimes de violences. En tant que gestionnaire, elle assure la réalisation des objectifs des programmes, soutient avec bienveillance les membres de son équipe et voit à favoriser la concertation créant des partenariats enrichissants. Avant de se joindre à Juripop, Laurence a travaillé en litige civil dans des cabinets privés.

**COLLABORER
POUR MIEUX
ACCOMPAGNER**



12

CONFÉRENCE

15h45 à 17h00 - Salle 2101

Le rôle de procureur à l'enfant : la représentation d'enfants en contexte de violences familiales

Le droit des enfants d'être entendus dans des procédures judiciaires qui affectent profondément leur vie est inscrit dans la Convention relative aux droits de l'enfant des Nations Unies. Pourtant, des obstacles à la participation significative des enfants dans le processus judiciaire demeurent, particulièrement en cas de violences familiales. Cette conférence présentera une vue d'ensemble des droits de l'enfant ainsi que des enjeux clés qui entravent leur participation aux procédures en chambre de la famille. Compte tenu des principes internationaux des droits de la personne et du droit national, le rôle de l'avocat·e sera discuté en vue de renforcer la défense des droits de l'enfant, y compris leur droit fondamental de vivre dans un milieu exempt de violences.

Caterina E. Tempesta

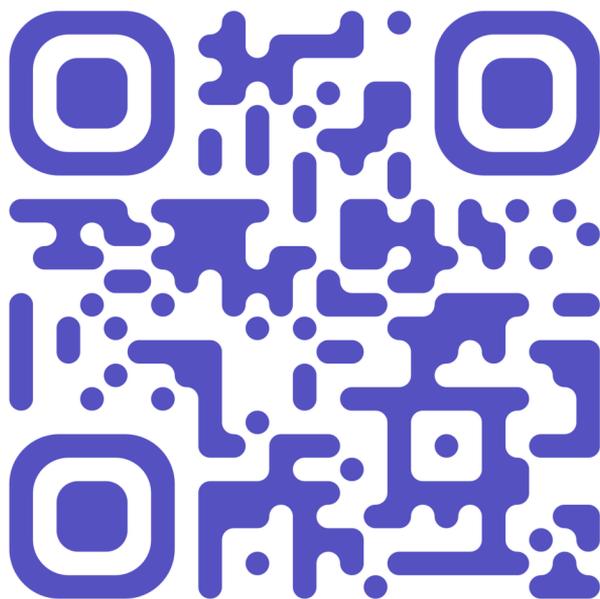
Caterina (Cathy) est conseillère senior au Bureau de l'avocat des enfants de l'Ontario, où elle assure la représentation juridique des enfants et des jeunes dans les procédures de droit de la famille, y compris dans les cas où le droit constitutionnel, les droits de la personne, de l'immigration et le droit international s'entrecroisent. Cathy a comparu devant toutes les instances judiciaires, y compris la Cour suprême du Canada. En 2015-2016, elle a participé à l'Enquête sur la mort de Katelynn Sampson, qui a inspiré les réformes de la Loi de 2017 sur les services à l'enfance, de la jeunesse et de la famille de l'Ontario.

Cathy est la prochaine présidente de la Section sur les droits des enfants de l'Association du Barreau Canadien (ABC) et a participé à la supervision du développement de la boîte à outils des droits de l'enfant de l'ABC, une ressource en ligne pour les professionnel-le-s du droit. Elle a souvent écrit et présenté sur les questions relatives aux droits de l'enfant et aux lois les encadrant. En 2019, elle a obtenu son LL.M. en droits internationaux de l'enfant à l'Université de Leiden, NL.



SONDAGE D'APPRÉCIATION

SCANNEZ CE CODE QR AVEC VOTRE TÉLÉPHONE
ET DITES NOUS COMMENT S'EST DÉROULÉE VOTRE JOURNÉE



MANDAT ET FORMATIONS

Juripop développe une expertise en matière de violences à caractère sexuel ainsi qu'en matière de violences conjugales et post-séparation depuis plusieurs années.

Dans le cadre de son mandat actuel, octroyé par le ministère de la Justice du Québec en 2021, l'équipe de Juripop documente les obstacles auxquels sont confronté·e·s les survivant·e·s de violences à travers leur parcours dans le système de justice civile et administrative, teste des pratiques pour améliorer l'accès à la justice des personnes victimes et propose des solutions innovantes.

En parallèle, Juripop offre de la formation gratuite aux avocat·e·s et autres professionnel·le·s de la communauté juridique, grâce à son expertise et avec l'aide de dizaines de formateur·trice·s et d'organisations partenaires.

Poursuivez votre formation avec nous :

WWW.JURIPOP.ORG/FORMATIONS

JURIPOP

